



DÉCLARATION GLOBALE DE JEUNES PASTEURS

Rencontre mondiale des jeunes pasteurs - Madrid, 9–11 avril 2026
Année Internationale des Parcours et des Éleveurs Pastoraux 2026

Appel à l'action de Madrid

Nous, jeunes éleveurs pastoraux, y compris des éleveurs indigènes, venus de toute l'Afrique, de l'Arctique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe et des Amériques, nous sommes réunis à Madrid du 9 au 11 avril 2026, à un moment critique pour nos communautés et nos parcours. Les pratiques pastorales sont des systèmes de production alimentaire éprouvés et résilients, qui offrent bien plus que de la nourriture : elles maintiennent la santé des sols, améliorent la biodiversité, régénèrent les écosystèmes, préservent la culture pastorale et fonctionnent avec une dépendance minimale aux combustibles fossiles et aux intrants inorganiques. En période d'instabilité mondiale aiguë, ils offrent une alternative réaliste et adaptative, fondée sur l'équilibre écologique face à des chaînes d'approvisionnement mondialisées fragiles. Cette Déclaration s'appuie sur le travail collectif issu des différentes réunions des jeunes éleveurs pastoraux qui ont eu lieu aux niveaux régional et mondial, ainsi que sur le mandat du Groupe de travail jeunesse de l'AIPP. C'est notre voix commune et mondiale.

Nous sommes des gardiens actifs de plus d'un tiers de la surface terrestre, des gardiens de la biodiversité et des connaissances accumulées au fil des générations. Les jeunes pasteurs ne sont pas un groupe marginal attendant d'être inclus, nous sommes les gardiens actuels et futurs des systèmes pastoraux qui soutiennent les moyens de subsistance, les cultures et la résilience climatique à travers le monde. Cependant, nous continuons à faire face à la dépossession des terres, à la mobilité restreinte, à l'exclusion de la prise de décision et à la sous-évaluation systématique de nos connaissances. Les politiques mondiales sur le climat, la terre et l'alimentation affectent de plus en plus nos territoires, mais elles continuent d'être façonnées sans nous.

Nous affirmons que le pastoralisme est un mode de vie vivant, viable et durable, essentiel aux engagements mondiaux en matière de climat, de biodiversité et de culture. Notre mobilité est notre sagesse. Nos espaces communs sont soigneusement gérés, pas vides. **Nous rejetons** les politiques qui sapent la mobilité, fragmentent les pâturages et excluent les voix des pasteurs, et exigeons un virage vers une gouvernance fondée sur les droits, dirigée par les jeunes et inclusive pour les pasteurs à tous les niveaux. **Nous appelons** les gouvernements et les institutions internationales à reconnaître qu'investir dans les jeunes pasteurs, c'est investir dans les solutions climatiques, la sécurité alimentaire et la gestion durable des pâturages. Les conditions suivantes sont les conditions pour que cet investissement soit réel.

I. GOUVERNANCE, LEADERSHIP ET REPRÉSENTATION DE LA JEUNESSE

Les jeunes pasteurs apportent des perspectives irremplaçables à la gouvernance : nous comprenons l'utilisation des terres de toutes pièces, nous vivons plus longtemps avec les conséquences des décisions actuelles, et nous avons déjà démontré notre capacité à diriger. Il faut maintenant créer des conditions pour que ce leadership soit structurel, financé et permanent. Nous exigeons :

1. Établir des sièges obligatoires et dédiés aux jeunes pasteurs, en tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, dans tous les organes nationaux et régionaux concernés, qui sont représentatifs et disposent d'un réel pouvoir décisionnel.
2. Protéger les jeunes pasteurs défenseurs des droits humains contre la criminalisation, le harcèlement et la violence, en particulier ceux qui œuvrent pour les droits fonciers, environnementaux et culturels.
3. Conçus avec de jeunes pasteurs, développer et financer des programmes de leadership et de plaidoyer pour les jeunes englobant la gouvernance, la négociation, le partage des connaissances et le savoir numérique.
4. Établir un point permanent à l'ordre du jour pour la jeunesse au sein du Comité de l'agriculture de la FAO (COAG :Li) sur le bétail et du Comité de travail sur la sylviculture des terres sèches afin de faciliter les dialogues récurrents entre les jeunes et soutenir la création d'un Réseau mondial de jeunes pasteurs.
5. Reconnaître formellement l'Alliance mondiale pour les pâturages et les éleveurs pastoraux comme un organisme structuré officiel et garantir son financement adéquat et soutenu.

II. DROITS SUR LA TERRE ET LA PROPRIÉTÉ COMMUNE

Les pâturages communautaires comptent parmi les paysages les plus productifs et riches en biodiversité au monde lorsqu'ils sont gérés par les communautés qui les connaissent. Les jeunes pasteurs sont prêts à être les gardiens de cet avenir, mais la sécurisation de la propriété foncière, la reconnaissance des droits à la mobilité et la protection contre la dépossession sont la base non négociable sur laquelle tout le reste dépend. Nos exigences incluent :

6. Adopter et renforcer les lois nationales protégeant les terres communautaires pastorales contre la mise en clôture, la conversion ou la dépossession par tout acteur (étatique, corporatif ou conservateur), en suivant des directives consentantes, en garantissant une participation directe des communautés et reconnaissant explicitement les systèmes de gestion coutumière et communautaire comme légalement valides.
7. Rendre le consentement libre, préalable et éclairé (FPIC) juridiquement contraignant pour toute utilisation des terres, infrastructures ou investissements dans les terres communes pastorales, et mettre en œuvre immédiatement des réformes politiques qui fragmentent les terres pastorales.
8. Garantir légalement la mobilité pastorale comme un droit fondamental en protégeant et en récupérant les routes migratoires saisonnières et les corridors de transhumance, tant nationaux que transfrontaliers.
9. Reconnaître et garantir les droits fonciers des femmes et des jeunes pasteurs tant dans les cadres juridiques que dans les systèmes traditionnels de gouvernance, en veillant à ce que les institutions coutumières ne sapent pas, mais fassent respecter ces droits.

III. JUSTICE CLIMATIQUE, BIODIVERSITÉ ET RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE

Le pâturage est l'un des systèmes de gestion écologique les plus anciens et les plus efficaces au monde. Les communautés pastorales ont séquestré le carbone, maintenu la biodiversité et adapté à la variabilité climatique depuis des millénaires, des contributions qui doivent désormais être formellement valorisées. Les jeunes pasteurs sont prêts à devenir des partenaires à part entière dans l'action climatique mondiale, apportant sur le terrain des connaissances traditionnelles et une présence qu'aucun satellite ou modèle ne peut remplacer. Nos exigences incluent :

10. Reconnaître formellement les services écosystémiques du pastoralisme et rémunérer financièrement les pasteurs pour leurs contributions à la conservation de la biodiversité, à la durabilité des écosystèmes et à d'autres services écosystémiques, en tenant compte des conditions locales des écosystèmes.
11. Garantir un accès direct au financement climatique pour les initiatives pastorales dirigées par les jeunes
12. Interdire les régimes de crédits de carbone et les plantations en monocultures qui dépossèdent les communautés de leurs pâturages.
13. Assurer la participation des jeunes pasteurs à tous les processus internationaux pertinents sur le climat, la biodiversité et la désertification, ainsi qu'aux conventions et processus régionaux ; et soutenir l'accréditation de plus d'organisations pastorales de jeunes dans ces régions.
14. Établir des mécanismes d'indemnisation accessibles pour les pertes causées par les catastrophes climatiques et aider les jeunes entreprises pastorales à développer des moyens de subsistance écologiques et à soutenir les économies locales.

IV. CULTURE, SAVOIR ET IDENTITÉ

Les connaissances des bergers sont un corpus vivant, éprouvé et irremplaçable sur la gestion durable des terres, de l'eau, des animaux domestiques et de la faune, ainsi que des saisons. Il représente un patrimoine culturel de valeur mondiale. Les jeunes pasteurs sont à la fois leurs héritiers et leurs futurs porteurs, mais seulement si les systèmes éducatifs, les institutions culturelles et les politiques publiques soutiennent activement leur transmission et leur reconnaissance. Nos exigences incluent :

15. Reconnaître, documenter et protéger les savoirs traditionnels des pasteurs — gestion des pâturages, savoirs ethno-vétérinaires, races locales, ressources génétiques, plantes médicinales, prévisions saisonnières — à travers des processus menés par la communauté, ainsi que des politiques aux niveaux national et régional, avec des droits de propriété intellectuelle confiés aux communautés pastorales.

16. Réformer les systèmes et politiques éducatifs nationaux pour intégrer la culture, l'histoire et les savoirs écologiques pastoraux, avec des programmes flexibles, mobiles et culturellement ancrés, ainsi qu'une accréditation professionnelle formelle des compétences pastorales.
17. Concevoir et financer des systèmes et méthodes éducatifs équitables, accessibles et adaptatifs, spécialement adaptés aux jeunes pasteurs, agissant comme gardiens à long terme des pâturages, y compris des programmes de mentorat intergénérationnel structurés. Adapter les matériaux à différents niveaux d'alphabétisation et langues locales.
18. Établir des programmes formels de « formation inversée » qui amènent les décideurs politiques directement dans les paysages pastoraux pour être formés par les communautés, inversant ainsi le modèle de développement descendant et garantissant que les décisions relatives à l'utilisation des terres soient techniquement éclairées par ceux qui gèrent ces écosystèmes depuis des générations

V. MOYENS DE SUBSISTANCE, ÉCONOMIE ET PROTECTION SOCIALE

Les moyens de subsistance des pasteurs sont productifs, durables et résilients, mais ils nécessitent des investissements et une protection. Les jeunes pasteurs souhaitent construire un avenir au sein de leurs communautés, et beaucoup innovent déjà le long des chaînes de valeur pastorales, adoptent des outils numériques et développent de nouveaux modèles d'entrepreneuriat dans les parcours. Nous exigeons :

19. Investissements directs et interventions pour permettre aux pasteurs de poursuivre leur activité pastorale, de sécuriser leurs moyens de subsistance et d'améliorer l'accès aux marchés de bétail et autres infrastructures facilitantes.
20. Élargir les programmes de protection sociale, les soins de santé, l'assurance pour le bétail, les services vétérinaires et les indemnisations en cas de catastrophe pour couvrir entièrement les communautés pastorales, avec des dispositions dédiées aux jeunes.
21. Concevoir et financer des programmes d'entrepreneuriat pour les jeunes pasteurs sur les chaînes de valeur, l'agro-industrie et les outils numériques ; l'expansion de la connectivité mobile dans les zones d'élevage ; et le développement de systèmes financiers — y compris l'assurance et le crédit — adaptés aux moyens de subsistance mobiles.
22. Reconnaître et soutenir les femmes pastorales, garantissant un accès égal aux services sociaux et financiers.
23. Mettre en œuvre des politiques visant à lutter contre la stratification croissante au sein des communautés pastorales, notamment par le biais de programmes facilitant la propriété de bétail et l'accès économique pour les jeunes éleveurs, et encourager la gestion des troupeaux résidents et communautaires plutôt que les modèles de propriété à distance.

Notre engagement

Nous nous engageons à continuer d'organiser, à construire des ponts entre les régions et à porter cette Déclaration à tous les espaces où des décisions sont prises concernant nos terres et nos avens. Nous nous engageons à construire un mouvement mondial de jeunesse pastorale, organisé, connecté et activement engagé dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux.

Nous offrons nos connaissances, notre énergie et notre présence en tant que partenaires, et nous appelons les gouvernements, les institutions et la communauté internationale à nous confronter en égaux et à respecter ces revendications.

Nous exigeons reconnaissance, représentation et pouvoir décisionnel.

Notre mobilité est notre droit. Nos biens communs sont notre avenir collectif. Notre voix, aujourd'hui, ici à Madrid, n'est que le début.

Rien sur la jeunesse pastorale, sans jeunesse pastorale.

Adopté à Madrid, le 10 avril 2026